



PREFET DU NORD

Préfecture du Nord

Direction de la Coordination
des Politiques Interministérielles

Bureau des installations classées
pour la protection de l'environnement

Affaire suivie par Margot MASSA

Tél.: 03.20.30.54.72
Fax: 03.20.30.53.71

pref-environnement-prefecture-du-
nord@nord.gouv.fr

Lille, le 20 SEP. 2018

Monsieur le Directeur,

Par courrier en date du 14 mai 2018, vous m'avez adressé un porter-à-connaissance relatif à la mise à l'arrêt de votre tour aéroréfrigérante « Mita » et son remplacement par un système adiabatique.

Après examen par l'inspecteur des installations classées pour la protection de l'environnement, il s'avère que les dispositions du Code de l'Environnement édictant les obligations de l'exploitant en cas de mise à l'arrêt d'une installation classée ont été respectées.

Par conséquent, **je vous donne acte de la notification de la mise à l'arrêt définitif de votre tour aéroréfrigérante « Mita »**, qui sera inscrite au fichier des installations classées.

Le refroidisseur adiabatique remplaçant cette tour n'est pas classé au regard de la nomenclature des installations classées pour la protection de l'environnement.

Néanmoins, votre établissement demeure soumis au régime déclaratif pour la rubrique 2921 pour une puissance totale de 661 kW liée à l'activité de votre tour « Baltimore ».

Je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, à l'assurance de ma vive considération.

Pour le préfet et par délégation,
Le Directeur

Benoît READY

Monsieur le Directeur de la société
EXIDE TECHNOLOGIES
5/7 allée des Pierres Mayettes
92230 GENNEVILLIERS

Conformément à la loi informatique et libertés du 6 janvier 1978, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent que vous pouvez exercer en vous adressant à la préfecture du Nord.

12, rue Jean sans Peur - CS 20003 - 59039 LILLE CEDEX

Tél. : 03.20.30.59.59 - Fax : 03.20.57.08.02 -

Horaires d'ouverture et modalités d'accueil disponibles sur le site : www.nord.gouv.fr